

Cinq bonnes raisons de reprendre les normes ISO en collection nationale :

1. avoir une collection complète de normes françaises
2. valider l'acceptation de la norme ISO en France
3. maintenir la cohérence de la collection des normes françaises
4. faciliter l'accès à l'information
5. valoriser l'investissement français dans les travaux ISO.

1 Avoir une collection complète de normes françaises

Les normes mises à disposition de l'industrie et des partenaires socio-économiques proviennent de 3 filières :

- normes purement françaises ;
- normes d'origine européenne (CEN) ;
- normes d'origine internationale (ISO).

Il n'est pas rare que, dans un domaine donné, plus d'une filière soit présente. Le choix entre ces filières résulte de diverses considérations en termes de marché, type de normalisation envisagée, facilité et rapidité d'obtention du consensus. Les normes françaises et les normes d'origine européenne sont intégrées dans la collection nationale. Pour assurer que celle-ci soit complète et représentative de l'offre française pour le secteur considéré, la reprise des normes d'origine internationale est vivement souhaitable.

Cette reprise revêt un caractère d'autant plus important que la filière ISO, du fait de la mondialisation des échanges, prend une place prépondérante. A défaut, un pan complet d'un secteur technique pourrait se trouver, en France, en situation de vide normatif.

2 Valider l'acceptation de la norme ISO en France

Le fait qu'une norme ISO existe ne donne aucune information sur son niveau d'acceptation dans un pays donné. Cette norme a pu être adoptée contre l'avis de la France, ou sans implication de sa part, ou au contraire refléter fidèlement les points de vue français.

Sa reprise en collection nationale constitue une affirmation manifeste de sa reconnaissance dans le pays.

Par ailleurs, pour rendre possible cette transposition nationale, le texte ISO doit être soumis, en France, à une enquête publique, qui permet de s'assurer qu'il n'existe pas d'obstacles à son adoption.

3 Maintenir la cohérence de la collection des normes françaises

La demande des utilisateurs de normes est de disposer d'un ensemble complet et cohérent de références techniques. Pour que cette cohérence soit assurée, il est essentiel que les références en question relèvent d'une même autorité pour pouvoir être gérées simultanément.

Ainsi, lorsque les normes ont des origines différentes, ce n'est qu'au travers de leur reprise au sein d'une même collection que la cohérence globale peut être assurée : retrait des textes contradictoires, mises à jour sur la base des nouvelles publications, identification des manques.

4 Faciliter l'accès à l'information

Pour répondre aux demandes de leurs clients, aux contraintes légales, et aux exigences qualité, les entreprises doivent s'appuyer sur une documentation technique à jour. L'accès à de nombreuses sources de données via Internet augmente à la fois la quantité d'informations disponibles, et, en même temps, l'incertitude sur le statut de ces informations, puisqu'aucune indication n'est fournie sur la façon de les hiérarchiser. Ainsi, l'existence d'une norme ISO sur un sujet donné ne signifie pas qu'il n'existe pas, sur le même sujet, une norme française ou une norme européenne dont le contenu est différent. La gestion d'une collection intégrée permet de constituer une source unique d'information sur les normes reconnues par le marché français.

5 Valoriser l'investissement français dans les travaux ISO

Lorsqu'une norme ISO résulte d'initiatives françaises, est le fruit de contributions importantes de la part des experts français, a été développée au sein d'une instance animée par un expert français qui a su concilier les positions des uns et des autres, la reprise de cette norme ISO dans la collection nationale est un moyen de valoriser le travail de ces experts, et de leur apporter la reconnaissance de l'ensemble du système normatif français. Rappelons que les normes françaises identifient la commission de normalisation responsable de leur suivi ainsi que la liste des experts qui y participent.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Mme. D. KOPLEWICZ (d.koplewicz@unm.asso.fr)